

Session 2010 du CNU

Section 25

Rédigé par le bureau de la section ¹

amendé par l'ensemble de ses membres

1 Campagne de qualification

La campagne de qualification 2010 s'est faite en une seule vague contrairement à l'année passée et il y a eu par rapport à la campagne 2009 une nette diminution du nombre de dossiers (- 22% par rapport à 2009 et - 5% par rapport à 2008 chez les maîtres de Conférences et - 34% par rapport à 2009 et - 20% par rapport à 2008 chez les professeurs!)

Les mêmes modalités d'examen des dossiers et critères d'évaluations que les années passées ont été appliqués.

1.1 Qualification aux fonctions de maître de conférences

Le nombre de candidats inscrits était de 306.

1. Le nombre de dossiers parvenus aux rapporteurs est de 256.
2. Le nombre de candidats qualifiés est de 207, soit un taux de 80,8% de qualification parmi les candidats.
3. Le nombre de candidats considérés hors section 25 est de 26 soit un taux de 10,1%.
4. Le nombre de candidats qualifiés possédant une thèse étrangère est de 61, soit 29,4% des qualifiés.

1.2 Qualification aux fonctions de professeur

Le nombre de candidats inscrits était de 110.

1. Le nombre de dossiers parvenus aux rapporteurs est de 101.
2. Le nombre de candidats qualifiés est de 88.
3. Le nombre de candidats considérés hors section 25 est de 3.
4. Le nombre de candidats qualifiés ne possédant pas de HDR est de 25, soit 28,4% des qualifiés.

2 Campagne de promotions

L'examen des candidats s'est fait pour la première fois au vu des dossiers déposés sur la base Electra. Ceux-ci sont bien structurés et permettent, lorsqu'ils sont bien renseignés, de se faire une idée assez précise de l'ensemble des éléments à prendre en compte. Il est donc important pour les candidats, outre le dépôt du CV et de la liste complète des travaux classés selon le type des travaux (par exemple, articles dans des revues à comité de lecture, actes de colloque, livres, articles de vulgarisation...), de bien renseigner les rubriques concernant les activités pédagogiques, administratives ainsi que sur les services rendus à la communauté universitaire.

¹Marc Peigné, Ariane Mézard, Nicolas Pouyanne & Alessandra Frabetti

Chaque dossier est examiné par deux rapporteurs désignés par les membres du bureau et du bureau élargi.

Pour l'examen des diverses promotions, le CNU prend en compte les éléments suivants dans chaque dossier de candidature :

- l'activité scientifique : le nombre et surtout la qualité des publications, distinctions scientifiques,
- la visibilité nationale et internationale, mesurée en particulier par les participations à des conférences et/ou des séminaires,
- les responsabilités diverses : direction d'UFR, de département, de laboratoire, d'équipe, de projet, responsabilités pédagogiques, activités éditoriales, appartenance et responsabilités dans diverses commissions,
- l'activité d'encadrement doctoral : thèses soutenues ou en cours, devenir des docteurs,
- le domaine scientifique, le lieu d'exercice, l'âge et l'ancienneté du candidat .

Les candidats sont donc invités à mettre ces éléments en avant dans leur dossier. Il est vivement conseillé, en plus d'une simple liste de publications, de faire une description des travaux scientifiques en insistant sur les résultats marquants. De même, les tâches collectives doivent être clairement précisées et argumentées pour pouvoir être prises en compte dans l'évaluation du dossier.

La section du CNU a décidé de ne pas prendre en compte a priori les avis des CA, déposés sur Electra ; en effet, une très grande inhomogénéité dans la façon dont les établissements ont émis des avis a été constatée, ce qui remet en cause leur fiabilité. Il est arrivé cependant de considérer ces avis pour confirmer une impression donnée par le dossier lui-même.

Attention ! il n'y a pas de critère qui explique à lui seul une promotion, c'est la combinaison des différents aspects du dossier, évoqués ci-dessus, qui aboutit à la décision, la qualité scientifique du dossier étant toujours dominante.

Le CNU veille aussi au respect de certains équilibres dans ses choix en tenant compte notamment

- de l'âge des candidats, afin d'éviter de concentrer les promotions sur les seuls dossiers jeunes et brillants,
- d'une répartition géographique raisonnable, en particulier entre les établissements parisiens et ceux de province,
- des thématiques des candidats, avec un examen tout particulier des dossiers transversaux ou en marge de section,
- de divers éléments factuels qui apparaissent dans le dossier et qui expliquent des retards apparents de carrière.

2.1 Promotions à la hors-classe des maîtres de conférences

Nombre de promotions offertes : 19

Nombre de collègues promouvables : 217

Nombre de candidats : 75

Liste des candidats proposés à la promotion

| | |
|------------------|---------------------------|
| BAILET Joëlle | Université de Rennes 1 |
| BENAMOR Hedi | Université de Metz |
| BENAYADI Said | Université de Metz |
| BERTHOMIEU Alain | EPA d'Albi |
| BOUALEM Hassan | Université de Montpellier |
| BOURGEOIS Gerald | Université de Polynésie |
| BROISE Anne | Université de Paris 11 |

| | |
|-------------------|--------------------------|
| CALVI Jean-Paul | Université de Toulouse 3 |
| COULANGEON Renaud | Université de Bordeaux 1 |
| DARTYGE Cécile | Université de Nancy |
| ELKADI Mohamed | Université de Nice |
| FARDOUN Ali | Université de Brest |
| JEHANNE Arnaud | Université de Bordeaux 1 |
| MARCO Jean-Pierre | Université de Paris 6 |
| MICHEL Pascal | Université de Cergy |
| MUROLO Claudio | Université d' Aix |
| REGBAOUI Rachid | Université de Brest |
| RENARD David | Université de Poitiers |
| SUPPER Raphaële | Université de Strasbourg |

L'objectif initial de ces promotions était de revaloriser la fin de carrière de collègues méritants ; cependant, au fil des années, le vivier des candidats avancés dans la carrière s'est réduit et le passage à la hors classe des maîtres de Conférences concerne peu à peu de plus en plus de candidats en poste depuis une quinzaine d'années. La moyenne d'âge des promus est de 47,5 ans, les âges s'étendent de 42 à 63 ans.

À noter toujours une importante "auto-censure" de la part de nos collègues puisque il n'y a que 35% des promouvables à déposer un dossier .

Pour les promotions à la hors-classe des maîtres de conférences, le CNU examine l'ensemble de la carrière des candidats. Le travail de recherche et l'activité d'enseignement sont examinés en premier lieu, cependant le CNU tient compte tout particulièrement d'un investissement important dans le travail pédagogique ou au service de la communauté scientifique.

2.2 Promotions à la première classe des PR

Nombre de promotions offertes : 14

Nombre de collègues promouvables : 253

Nombre de candidats : 105

Liste des candidats proposés à la promotion

| | |
|-----------------------|--------------------------------|
| AMOROSO Francesco | Université de Caen |
| BENAMEUR Moulay Tahar | Université de Metz |
| BEN YAACOV Itai | Université de Lyon 1 |
| BORITCHEV Alexandre | Université d'Aix-Marseille 1 |
| BUFF Xavier | Université de Toulouse 3 |
| CHATTERJI Indira | Université d'Orléans |
| EYSSIDIEUX Philippe | Université de Grenoble 1 |
| GUEDJ Vincent | Université d'Aix-Marseille 1 |
| PETERMICH'L Stéphanie | Université de Toulouse 3 |
| TOURNES Dominique | Université de la Réunion |
| TRICOT Claude | Université de Clermont-Ferrand |
| TROUBETZKOY Serge | Université d'Aix-Marseille 3 |
| ZAMBONI Luca | Université de Lyon 1 |
| ZEMOR Gilles | Université de Bordeaux 1 |

L'âge moyen des promus est de 44,5 ans, les âges s'étendent de 33 à 58 ans.

À souligner 2 promotions de plus que l'année passée et 5 de plus qu'en 2008. Cependant, cette progression reste encore trop faible vu le nombre de candidats et la valeur des dossiers examinés. Le CNU 25 va demander de nouveau au ministère que dans cette section l'augmentation du nombre de promotions se concentre à l'avenir sur le passage à la première classe des professeurs.

2.3 Promotions au premier échelon de la classe exceptionnelle des PR

Nombre de promotions offertes : 11
Nombre de collègues promouvables : 180
Nombre de candidats : 77

Liste des candidats proposés à la promotion

| | |
|--------------------|------------------------------|
| BURQ Nicolas | Université de Paris 11 |
| IVASHKOYCH Serge | Université de Lille 1 |
| KELLER Bernard | Université de Paris 7 |
| LUDWIG Jean | Université de Metz |
| LUSTIG Martin | Université d'Aix-Marseille 3 |
| NEKOVAR Jan | Université de Paris 6 |
| PAULIN Frédéric | Université de Paris 11 |
| SILHOL Robert | Université de Montpellier 2 |
| SORGER Christophe | Université de Nantes |
| VASSEROT Eric | Université de Paris 7 |
| ZINSMEISTER Michel | Université d'Orléans |

L'âge moyen des promus est de 50 ans, les âges s'étendent de 44 à 63 ans.

Le CNU attend des candidats à une promotion au premier échelon à la classe exceptionnelle des professeurs qu'ils aient fait preuve sur l'ensemble de leur carrière de compétences exceptionnelles dans les différentes missions d'un professeur, que ce soit dans leurs travaux de recherche ou au sein de la communauté scientifique en y jouant un rôle majeur dans l'encadrement de doctorants, la diffusion ou la structuration de la recherche. Une activité scientifique de premier plan est l'élément essentiel qui permet d'obtenir cette promotion.

2.4 Promotions au second échelon de la classe exceptionnelle des PR

Nombre de promotions offertes : 4
Nombre de collègues promouvables : 27
Nombre de candidats : 13

Liste des candidats proposés à la promotion

| | |
|---------------------|------------------------|
| BOST Jean-Benoit | Université de Paris 11 |
| GRANGER Jean Michel | Université d'Angers |
| LANGEVIN Rémi | Université de Dijon |
| ROSSO Marc | Université de Paris 7 |

L'âge moyen des promus est de 54 ans, les âges s'étendent de 48 à 60 ans.

Parmi les candidats dont le dossier témoigne d'une activité scientifique soutenue dans les missions dévolues aux professeurs des universités, le CNU examine l'activité scientifique récente du candidat et tient compte de façon importante de son ancienneté dans le premier échelon ainsi que de son âge.

2.5 Congés pour recherche ou conversion thématique

Le CNU 25 avait 10 semestres de CRCT à attribuer. Il a décidé d'attribuer 5 CRCT à des maîtres de Conférences :

BAYAD A.
HUMBERT C.
SALEM KIRTCHUK E.

RUATTA O.
VAUCLAIR D.

et 5 à des Professeurs

BERTRAND D.
DAVID S.
HENNECART F.
TOMA M.
YAFAEV D.

Liste complémentaire pour les maîtres de Conférences (dans l'ordre) :

NAUD F.
FEJOZ J.
DARTYGE C.

Liste complémentaire pour les Professeurs : dans l'ordre, attribuer un semestre supplémentaire à :

DAVID S.
HENNECART F.
TOMA M.

Les collègues du CNU qui ont examiné en détail les dossiers de demande de CRCT insistent sur l'importance de joindre au projet scientifique qui motive cette demande un CV succinct et une liste de publications.

3 Motion sur le rôle du CNU

La campagne de promotion 2010 a été marquée par la mise en place du système Electra, avec en particulier la possibilité pour le CNU d'émettre un avis sur les dossiers des candidats non proposés pour une promotion sur le contingent dont il dispose. Cette possibilité s'inscrit dans la logique de la loi LRU et de l'évaluation quadriennale à venir des enseignants-chercheurs. Le mardi 2 février, les membres du CNU ont fait un point sur la situation actuelle du CNU et ont adopté les deux motions suivantes :

Motion 1

Les membres de la section 25 du CNU réunis le 2 février 2010 rappellent que durant le mandat en cours ils refuseront de siéger pour une éventuelle session d'évaluation quadriennale.

Adoptées avec 37 voix pour et 2 abstentions.

Motion 2

Lors de la session 2010 d'attribution des promotions, le CNU 25 émettra l'avis suivant sur les collègues non promus au niveau national : "le nombre de promotions ne permet pas de promouvoir ce collègue"

Pour les collègues membres du CNU 25, il sera rappelé que les membres du CNU 25 ont décidé au début de leur mandat qu'ils ne peuvent pas bénéficier d'une promotion ni d'un Congé de Recherche et de Conversion Thématique au niveau du CNU durant leur appartenance à la commission.

Adoptées avec 37 voix pour et 2 abstentions